



Centre de santé : PSE (Promotion Santé à l'École) libre de Wavre
Montagne d'Aisemont, 119 1300 Wavre
Tel : 010/22 45 51 Fax : 010/24 39 67
Email : pse_wavre@skynet.be

Wavre, le 9 juin 2022

Chers Parents,

Des poux ont, semble-t-il, fait leur apparition dans l'école.

Nous souhaitons votre collaboration pour venir à bout de ces insectes indésirables et vous demandons d'examiner les cheveux de vos jeunes et de les traiter si nécessaire.

Nous vous rappelons que l'arrêté ministériel du 14/07/2011 prévoit que tout élève atteint de pédiculose (poux et lentes) persistante malgré les recommandations du PSE devra être écarté de l'école pour une période maximale de 3 jours. Le retour à l'école sera conditionné à la présentation d'un certificat médical attestant l'absence de poux.

Nous vous encourageons donc, si votre enfant est porteur de poux ou lentes, à appliquer le traitement ci-dessous afin de lui éviter au mieux les désagréments d'une absence obligatoire des cours.

A quoi ressemblent les poux ?

Le pou est un insecte allongé, sans ailes, de couleur grise, de 2 à 3 mm de long, qui se déplace en rampant dans les cheveux. La femelle pond des œufs appelés lentes. Ces lentes deviennent adultes en 15 jours et vivent environ un mois. Les lentes sont accrochées aux cheveux, surtout dans la nuque et autour des oreilles. Il s'ensuit démangeaisons, irritation, voire infection.

Comment se débarrasser des poux ?

- Inspecter soigneusement la chevelure de tous les membres de la famille. Si nécessaire, **TRAITER EN MÊME TEMPS TOUS LES MEMBRES DE LA FAMILLE SANS EXCEPTION.**
- Demander conseil au médecin ou au pharmacien quant au produit à utiliser.
- Appliquer le produit antiparasite sur les cheveux en respectant le mode d'emploi.

- Après traitement, appliquer un shampoing ordinaire et rincer abondamment.
- Peigner les cheveux mouillés à l'aide d'un peigne très fin (ou d'un peigne métallique) trempé dans du vinaigre et qui permet d'enlever plus facilement les poux.
- Détacher ensuite les lentes une à une le long du cheveu (avec les ongles du pouce et de l'index).
- Changer, nettoyer (machine à 60°) ou isoler pendant un mois (armoire ou housse fermée) tout le linge qui a été en contact avec les cheveux (bonnets, cols, taies d'oreiller, draps, écharpes...) de même que les objets en contact avec les cheveux tels que les peignes et les brosses.
- RECOMMENCER LE TRAITEMENT APRES 7 JOURS ET après 15 jours.
- Changer à nouveau draps et linges pour tuer les nouvelles larves nées des œufs non détruits lors des traitements précédents.
- Restez vigilants, votre enfant peut de nouveau être contaminé. Une inspection hebdomadaire des cheveux est à conseiller mais par contre, il est déconseillé de faire des shampoings ou lotions antiparasites à titre préventif ; ceci est inefficace et peut même être dangereux pour l'enfant.

Certains arguments plaident en faveur de la technique de peigner les cheveux mouillés tous les 3 à 4 jours pendant une période de 14 jours. Cette technique permet d'éviter un traitement par des pédiculicides, elle est inoffensive, peu coûteuse, ne pose pas de problèmes de résistance et est efficace lorsqu'elle est appliquée correctement.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions de croire, Chers Parents, à notre meilleure attention.

Pour l'équipe du PSE
Dr Christine Pierre
Médecin scolaire

Pierre Squifflet
Direction

Alain Antoine
Direction de l'école